

Conseil de quartier Sorbonne

Jeudi 6 avril 2023, 18h00 à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

Ordre du jour et intervenants

- Présentation du projet « rues aux écoles » de la rue Victor Cousin
 - Fanny GUERAR, Cheffe de la subdivision projet, Section de la Voirie Sud
- Point sur les travaux du plan vélo, boulevard Saint-Michel
 - Edouard CIVEL, 1^{er} Adjoint à la Maire du 5^e
- Présentation de l'animation de la rue de Latran, Village Suisse-Au vieux Campeur
 - Marie-Emily ECHALLARD et Cyrille LOCQUET
- Point sécurité aux abords des écoles et luttés contre les incivilités
 - Bernadette CHABBERT, Cheffe de brigade soirée.
 - Aurélia MORENO, Cheffe adjointe de brigade Soirée.
- Questions diverses

En présence de :

Anne BIRABEN, Conseillère de Paris

Benjamin Isare ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Il rappelle les différents points à l'ordre du jour.

- Présentation du projet « Rues aux écoles » de la rue Victor Cousin :

Fanny GUERARD rappelle que le projet rue aux écoles consiste en un aménagement de végétalisation et un apaisement de la circulation dans une rue. Il ne s'agit pas d'interdire complètement la circulation dans la rue mais d'en préserver l'utilisation aux riverains par l'installation de barrière amovible. Voici les différents éléments qui seront modifiés dans cette rue :

Création d'une double barrière pivotante sans clés à l'angle de la rue Soufflot - Suppression des places de stationnement (voitures et motos) – renforcement des arceaux vélos (13+8) – Création de 2 places de stationnement GIG GIC – maintien de la place de livraison.

- Point sur les travaux du plan vélo, boulevard Saint-Michel

Edouard CIVEL rappelle que ce projet s'inscrit dans le cadre de la ligne V1 du RER Vélo porté par IDFM et la région, il s'agit d'une ligne nord/sud.

La piste vélo sur la rue Saint-Jacques sera principalement entrante dans Paris. La partie au sud de la rue Soufflot se transformera en une vélorue (rue où le trafic motorisé est significativement faible). Sur le reste de la rue Saint-Jacques une piste bidirectionnelle côté impair sera créée. Tout le stationnement payant sera supprimé au profit de places de livraison et arceaux vélos.

Sur le boulevard Saint-Michel, la piste sera principalement sortante de Paris avec une piste bidirectionnelle côté pair. Le quai de bus sera déporté sur chaussée et des ilots de piéton sécurisés seront créés. Il est prévu une réfection intégrale du tapis entre Soufflot et Saint-Germain. Les travaux ont commencé en février 2023 et s'étaleront sur plusieurs phases jusqu'en septembre 2023.

Face aux contestations de certains habitants qui disent ne pas avoir été concertés, *Edouard CIVEL* précise que ce projet a été décidé par la mairie centrale et la préfecture de police.

Benjamin ISARE ajoute que ce projet fait partie d'un plan qui englobe tout Paris et qui par conséquent doit répondre à plusieurs contraintes.

Une riveraine exprime son mécontentement d'avoir le couloir bus avec tout ce que cela génère comme nuisances sonores du côté du 5° sur le boulevard Saint-Michel.

Un Riverain fait remarquer que la place de livraison sur la rue Saint-Jacques va se trouver entre le passage des bus d'un côté et celui des vélos de l'autre et que cela va entraîner une complication des livraisons.

Anne BIRABEN trouve que ce sera également le même souci pour les personnes à mobilité réduite dont les places de stationnement seront entourées de passage de bus et de vélos.

Edouard CIVEL indique qu'il ne manquera pas de faire remonter toutes ces remarques aux services concernés.

- Présentation de l'animation de la rue de Latran, Village Suisse - Au vieux Campeur

Marie-Emily ECHALLARD annonce qu'une animation festive dans la rue de Latran aura lieu du 7 au 10 juin 2023, événement organisé par « Au Vieux Campeur » en Collaboration avec la Mairie du 5°, à destination de tous les habitants. Elle précise que cette rue sera végétalisée et décorée pour l'occasion. Il est prévu l'installation de plusieurs chalets, d'un mur d'escalade, d'un dôme immersif et d'un petit train électrique.

Plusieurs personnes présentes en salle expriment leur engouement pour cet événement.

- Point sécurité et lutte contre les incivilités :

Les agents de la police municipale confirment leur présence régulière un peu partout sur le terrain. Ils précisent avoir effectué 240 verbalisations (vélos + trottinettes) pour la semaine dernière.

Benjamin ISARE ajoute qu'il ne faut pas oublier les vidéos verbalisations traitées par la centrale.

Dominique GUY soulève le problème des épaves de vélos et précisément un vélo abandonné depuis longtemps dans la rue Jean de Beauvais.

Une question se pose sur la modalité des verbalisations.

Bernadette CHABERT explique qu'une contravention liée au feu rouge par exemple est verbalisée de 90€, pareil pour l'utilisation des oreillettes. La police demande l'identité de la personne et celle-ci reçoit l'amende à son domicile.

- Questions diverses :

-Planning de la réfection des chaussées : *Edouard CIVEL* dit avoir déposé plusieurs vœux à la mairie de Paris mais le budget alloué ne permet que de faire une seule rue par an dans le 5°.

- Végétalisation de la rue Saint-Jacques : *Edouard CIVEL* précise que les ABF ne le permettent pas.

- Sécurisation du passage piéton : *Benjamin ISARE* a demandé un devis aux services de la ville.

- Trottoirs en mauvais état rue du Sommerard : *Edouard CIVEL* précise que les travaux dans cette rue ne sont pas encore terminés.

La séance est levée à 19h45.